

04 2018

FHP-France

Préparer nos établissements de santé au traitement de la data

La FHP a organisé le 29 mars dernier une demi-journée de travail et d'échanges sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), texte européen de référence en matière de protection des données à caractère personnel. Cette formation était animée par un avocat spécialisé en droit des nouvelles technologies et la correspondante informatique et libertés d'un groupe de santé privé (Orpéa-Clinea). Tous deux ont donné aux participants des clés très pratiques, en adéquation avec les particularités de notre secteur, sur la mise en œuvre des nouvelles obligations prévues. Une centaine de directeurs de cliniques a assisté à cette formation. Cette mobilisation témoigne des enjeux et de l'importance pour nos établissements d'une bonne préparation à ce nouveau dispositif réglementaire. Les hôpitaux et cliniques privés sont au cœur des enjeux liés à la production et à l'utilisation des données de santé dans le cadre du développement numérique en santé.